LE JOURNAL DU JURA www.journaldujura.ch



LE CLIN D'ŒIL **DE DENIS ROSSÉ**

CORCELLES



Courtelary-Granges, 19 février: les prémices du printemps font renaître chez les passionnés les envies de voler sur les terrains d'aviation de notre région. A Courtelary, le célèbre Robin DR-300-235 aux couleurs Ragusa a repris l'air. La destination était Granges et le but, de le remettre entre les mains des spécialistes de Mecanair afin de réaliser une visite et une remise en état du monoplan. Après un vol sans histoire d'une dizaine de minutes, le «Ragusa» volant s'est posé sur le terrain soleurois et le responsable Daniel Rytz a pu expliquer en détail ce qu'il attendait des techniciens de Mecanair. Le retour s'est fait à bord d'un autre monomoteur Robin par un temps idéal pour la pratique de ce magnifique sport aérien.

COURRIER **DES LECTEURS**

PROBLÈMES D'AUDITION

Une journée mondiale le 3 mars en pensant au masque Le port généralisé du masque prétérite considérablement les possibilités de compréhension des malentendants qui, dans la très grande majorité des cas, font appel à la lecture labiale. Les personnels des administrations, commerces et structures de santé rechignent trop souvent à ôter temporairement leur masque pour être compris par les malentendants. La réglementation prévoit pourtant expres-

sément des exceptions.

Alors que la Journée mondiale de l'Audition se tient le 3 mars 2021, sous la thématique «Des soins auditifs pour tous», Forom Ecoute, la Fondation romande des malentendants, alerte les autorités sur une urgence encore plus pressante: le port du masque généralisé en raison de la pandémie de Covid-19 isole encore plus les malentendants, qui font appel à la lecture labiale pour comprendre les propos de leurs interlocuteurs. Un appareil auditif, s'il aide les malentendants, ne suffit pas à restaurer une audition parfaite. La lecture labiale, qui nécessite un apprentissage long et exigeant, est donc un complément indispensable à la compréhension des propos de l'entourage.

De nombreux commerces, hôpitaux, structures de soins et administrations ne sensibilisent pas suffisamment leur personnel à la nécessité et la possibilité légale de retirer – temporairement – leur masque lorsqu'ils s'expriment avec une personne qui se signale comme malentendante. Des dérogations sont pourtant expressément prévues par les législations cantonales et fédérale et prévoient «que le personnel ou les personnes qui accompagnent (les malentendants) peuvent pendant la durée du dialogue enlever leur masque». Moyennant le respect des autres règles d'hygiène et de conduite et sur présentation d'une attestation délivrée par un médecin.

Aujourd'hui, aucun masque transparent n'est pour l'heure homologué par les

autorités fédérales. Aussi, Forom Ecoute appelle toutes les personnes professionnellement en contact avec le public à faire preuve de souplesse dans leurs interactions avec les malentendants. Tout employé peut et doit retirer temporairement son masque lorsqu'il interagit avec un malentendant qui en fait la demande. Pour rappel, environ 13% de la population suisse présentent des problèmes d'audition.

Forom Ecoute, Fondation romande des malentendants

QUESTION JURASSIENNE

Le séparatisme, mode désuète

A y regarder de près, sur tous les continents, le séparatisme est en perte de vitesse. Qui, de nos jours, parle encore des Basques, des Bretons, du val d'Aoste ou d'un pays Tamoul? Restent l'abcès kurde et ses visées plus politiques qu'identitaires et le combat d'arrièregarde catalan, qui semble de moins moins soulever les passions.

En Nouvelle-Calédonie comme en Corse, des solutions se dessinent. Des autonomies ou de nouveaux droits ont réglé les problèmes. La concertation a remplacé les guéguerres stériles.

Il en va ainsi de par le monde. Comme si les citoyens avaient compris que les divisions religieuses, linguistiques ou ethniques n'étaient plus d'actualité. Le brassage de populations, l'apprentissage des langues et l'ouverture d'esprit font notre quotidien.

Les divisions en petites identités ne font que renforcer les grandes puissances et nous affaiblissent bien plus qu'elles nous préservent. Non, le séparatisme n'a plus la cote. Il est devenu une mode ringarde et sans lendemains qui chantent.

A quoi bon se renfermer sur soi-même, se calfeutrer?

Le monde bouge et nous avec.

On vend, on échange, on s'investit à l'étranger. Les voyages font partie de notre vocabulaire, les échanges culturels aussi. On écoute l'autre, on lui parle, on s'accorde bien souvent.

C'est ensemble et en surmontant nos différences que l'on devient fort. Qu'importe la situation, des solutions se

trouvent sans déchirure, sans manipulation mensongère, sans insulte. C'est ces «sans» apaisants qui privent les séparatistes de leurs armes favorites.

Tôt ou tard, l'annexionniste, à court d'arguments, se retrouve seul à sa table... Sachant que l'union fait la force, nous doutons de voir Moutier s'isoler dans une toute petite entité et perdre de sa prestance.

Un gros non, fin mars, permettra à la cité prévôtoise de continuer à rayonner dans le monde, fière d'elle et de sa réputation de capitale mondiale de la machine-

> Guillaume-Albert Houriet, Caravane du Jura bernois

INITIATIVE ANTIBURQA

Rien ne

vaut un visage découvert

Depuis plusieurs semaines, de nombreux médias se focalisent sur cette initiative, allant jusqu'à l'appeler «initiative anti-

Les personnes pratiquant un islam fondamentaliste et portant la burga sont marginales en Suisse. Il s'agit néanmoins, en votant oui, de bannir des pratiques moyenâgeuses et discriminatoires envers les femmes que j'estime indignes d'un pays civilisé comme le nôtre.

Cette initiative visera, si elle est acceptée, principalement à empêcher les casseurs et autres criminels se promenant le visage cagoulé de rester impunis.

Avant la période de restriction que nous vivons, il n'était pas rare de voir chaque week-end des hooligans cagoulés créer des débordements, cherchant la confrontation en amont, à l'issue de la rencontre, avec les forces de l'ordre ou entre

supporters. Il n'était pas non plus rare d'observer des débordements en marge de manifestations souvent pacifiques par divers groupuscules, qui venaient malheureusement entacher ces manifestations, apportant dans leur débordement pour plusieurs dizaines de milliers de francs de dégâts et ne pouvant pas être identifiés. Voter oui à cette initiative, c'est soutenir la police dans l'exercice de ses fonctions et viser les fanatiques.

Maxime Ochsenbein, Bévilard

POSITIVE COMME L'UDC JB

Cinq fois oui et préférence au projet principal

Le comité directeur de l'UDC Jura bernois a arrêté ses mots d'ordre pour les votations fédérales et cantonales du 7 mars 2021. Sur le plan cantonal, c'est un double oui à la réforme de la loi sur le commerce et l'industrie, qui prévoit d'une part la réglementation des cigarettes électroniques et d'autre part d'ajouter deux dimanches par année d'ouverture des magasins.

A la question subsidiaire, la préférence doit être donnée au projet principal, qui contient les deux éléments, et non pas au projet alternatif, qui ne règle que les cigarettes électroniques.

Au plan fédéral, le comité recommande un oui à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Cet accord ouvrira de nouvelles perspectives pour notre industrie régionale, qui pourra exporter plus facilement ses produits de pointe. L'agriculture n'est pas menacée, en particulier pas avec l'huile de palme, qui sert de prétexte aux milieux antimondialisation.

Les quantités sont très réglementées et l'accord contient des exigences en matière de durabilité des cultures.

C'est aussi oui à la loi E-ID, qui réglemente l'identité électronique, improprement appelée ainsi. En effet, il ne s'agit en aucun cas de remplacer le passeport ou la carte d'identité. Le projet règle la manière dont il est possible de se créer un profil numérique sécurisé pour, par exemple, faire ses achats sur internet.

Ce profil est totalement facultatif. Il n'est donc aucunement question d'être contraint de transmettre ses données personnelles à une entreprise privée de plus. L'Etat se porte simplement garant d'une facilité d'accès à des services en ligne, en proposant une solution sécurisée pour l'identification.

Finalement, c'est un oui unanime à l'initiative pour l'interdiction de se dissimuler le visage. Ce texte devrait être inutile dans une société démocratique, ouverte et respectueuse.

Malheureusement, des extrémistes de différentes sortes, qui ne veulent pas respecter les règles de base du vivreensemble, se couvrent le visage. On pense aux casseurs d'extrême-gauche (qui causent, rappelons-le, infiniment plus d'incidents violents que ceux d'extrême-droite), aux hooligans en marge des événements sportifs, ou encore aux femmes intégralement voilées. Toutes ces manières de faire sont la marque de valeurs qui sont incompatibles avec notre société et doivent de ce fait être interdites sans aucun état d'âme. En particulier, la dignité de la femme est incompatible avec le voile intégral, même si quelques illuminées isolées prétendent que c'est un choix librement consenti pour elles-mêmes.

L'attitude qui consiste à rejeter ce texte uniquement parce qu'il est issu d'un comité proche de l'UDC est une gifle au visage de toutes les femmes qui sont oppressées par des principes religieux d'un autre temps.

UDC Jura bernois

VOTATIONS

Le PSJB tranche dans le vif!

Il dit non à l'initiative antiburga. Cette initiative est vraiment en Suisse. Elle est hypocrite, parce qu'elle stigmatise les femmes et non ceux qui les oppressent. Elle est hypocrite, parce qu'elle émane de milieux xénophobes et antiféministes, de milieux qui ont combattu toutes les améliorations du statut des femmes dans notre société. Et elle est injuste parce que, pour quelques fondamentalistes, souvent riches touristes des Emirats ou d'Arabie, on cloue au pilori les musulmans de Suisse qui, dans leur immense majorité, rejettent autant que nous la burqa. Le PSIB dit également non à la Loi sur l'identité électro-

nique. Il est inadmissible, et pour tout dire scandaleux, que ce projet de passeport électronique soit abandonné à des entreprises privées, dont on comprend sans peine les avantages qu'elles pourraient tirer de la maîtrise des données que l'Etat leur transmettrait.

Les données privées des citoyens ne doivent pas être commercialisées. Elles doivent bénéficier d'une protection absolue. Et rester, à ce titre, sous le contrôle de l'Etat démocratique.

Enfin, c'est non à l'accord de libre-échange avec l'Indonésie. Une majorité de socialistes rejettent cet accord, estimant insuffisantes la prise en compte des enjeux environnementaux et les mesures de contrôle réel des mesures préconisées.

Par ailleurs, cet accord constitue également un pas supplémentaire vers la libéralisation du commerce des denrées agricoles, ce qui ne saurait être dans l'intérêt des paysans suisses.

Une minorité cependant salue un accord, qui devrait notamment introduire des critères de durabilité dans la production d'huile de palme.

Parti socialiste du Jura bernois